



Coaching individuel

Objectifs :

Il s'agit dans le cadre professionnel du secteur privée ou public, d'accompagner la personne à atteindre le plein potentiel. Le développement personnel est recherché ainsi que la totale autonomie du client.

Il s'effectue dans les situations suivantes :

- Accompagner une nouvelle prise de fonction
- Besoin de prendre du recul, de faire le point
- Envie de comprendre une situation
- Pouvoir mesurer et ajuster ses pensées / actions / comportements
- Pouvoir développer son potentiel et ses compétences
- Améliorer ses performances
- Gérer un problème relationnel
- Accompagnement du sportif dans sa préparation mentale
- Accompagner le changement dans l'entreprise
- Réussir un changement de poste, un licenciement, une restructuration

Le coach va aider la personne à traverser cette difficulté et à construire l'avenir de la façon la plus positive possible avec ses propres ressources.

Démarche :

Rencontre avec la personne concernée afin de bien comprendre sa problématique.

Construction d'un contrat de coaching entre la personne et son responsable hiérarchique.

Définition d'un contrat d'affaire entre l'entreprise, le client et le coach.

Définition dans les premières séances d'un contrat d'objectif : Quels sont pour le client les évolutions mesurables qui peuvent être définies pour la mission, atteignables par lui seul ?

Public concerné :

Dirigeants.

Directeurs ou responsables de service.

Managers / collaborateurs.

Chefs de projets.

Sportifs.

Garanties d'intervention:

Coach professionnel formé à l'école COHELIANCE. <http://www.coheliance.com/index.php>

Membre de l'ICF. <http://www.coachfederation.fr/index.php>

Champion de France par équipe de Gymnastique en 1985 à Bordeaux.